

Compte rendu de la séance publique du mardi 23 mai 2017 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

**Conférence de Georges KADIGE**  
**L'Orient, le Liban et l'Église maronite, ces inconnus que l'on croit connaître**

La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT ouvre la séance et donne la parole à notre confrère Claude JEAN-BLAIN qui prononce l'éloge funèbre de Jack BOST.

Après une interruption de quelques minutes, la présidente présente les excuses de nos consœurs et confrères Isabelle COLLON, Marie-Thérèse LE DINAHET, Bruno PERMEZEL et Jean-Paul MARTIN. Elle cède la parole à notre chancelier Jean-François DUCHAMP qui présente le programme de la sortie de l'Académie à Chambéry, le 15 juin. Elle nous informe que l'Académie de Mâcon a terminé l'inventaire de son très riche pôle Lamartine que l'on peut consulter sur son site. Une exposition intitulée « Plantes femmes et divinités » avec des œuvres d'Akira Inumaru, Mireille Besson et Elio Viva sera ouverte les week-ends du 3 juin au 2 juillet 2017 à la Collection de la Praye à Fareins dans l'Ain (Vernissage le samedi 3 juin de 16 à 20 h) et indique que l'Académie a été invitée à l'inauguration du local de campagne du maire du 5e pour les élections législatives.

La présidente présente le conférencier. Maître Georges KADIGE, libanais, qui a des liens très forts avec Lyon. Après des études à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, il a suivi l'enseignement de la faculté de Droit de Lyon où il soutenu sa thèse, Le Patriarcat d'Antioche et l'Église maronite, des schismes aux unions (1971). Avocat, il a aussi enseigné l'histoire du Droit et le droit social à l'Université Saint-Joseph pendant cinquante ans. Il a aussi déployé une intense activité dans le monde associatif et fut le directeur, puis le président du conseil d'administration du Centre national de Sécurité sociale du Liban. Il a aussi été directeur du Centre d'Études des Droits du monde arabe (CEDROMA).

**Conférence académique**

Georges KADIGE se penche d'abord sur le terme Orient dont il montre qu'il recouvre de nombreuses réalités géographiques. Pour le Proche-Orient ou le Moyen-Orient, il faut penser à des pays de cultures différentes : un monde sépare l'Égypte de l'Irak, la Syrie de l'Irak ou des pays du Golfe. Il faut donc considérer chacun des pays. Il fait remarquer que, si aujourd'hui l'Orient est moins développé sur le plan technologique que l'Occident, il n'en n'a pas toujours été ainsi. Il rappelle aussi que le Code civil français, qu'il a traduit en arabe, doit beaucoup au Code de Justinien, empereur oriental. Il estime que la prise de Constantinople en 1453 par les Ottomans a changé la face du monde et rappelle qu'Istanbul est la déformation du nom Islambul qu'elle portait à l'origine. Il souhaite que l'Orient retrouve sa gloire pour son âme caractérisée par l'importance du détail qui prime l'essentiel et son opposition à la rigidité et à l'esprit de système.

Le conférencier retrace l'histoire du Liban en insistant sur son héritage phénicien. Pour l'époque contemporaine, il estime que le confessionnalisme libanais qui nous étonne est la condition de la survie du Liban qui est une entité à part où se mêlent les cultures française, arabe et anglaise et les religions chrétienne et musulmane chacune sous de multiples formes.

Pour Georges KADIGE, la pérennité du Liban s'explique par la présence de l'Église maronite, seule Église orientale restée fidèle à travers les siècles au catholicisme romain. La nomination d'un

consul de France au Liban par Louis XIV a contribué au respect de l'autonomie du pays par les Ottomans. L'Église maronite constitue le refuge et le soutien de tous les chrétiens d'Orient.

### **Discussion académique**

La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT remercie le conférencier et indique qu'elle a été particulièrement sensible au rappel de l'importance du jurisconsulte Ulpian dans l'histoire du Droit.

Le père Dominique BERTRAND qui évoque son voyage au Liban en 2006, remercie Georges KADIGE d'avoir montré l'originalité du Liban. Il s'interroge sur le rapport spécial entre Rome et l'Église maronite au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Le conférencier répond qu'il s'agit plus de renforcement que d'originalité. Il poursuit en estimant que les relations avec la France ont été très importantes pour le Liban. C'est d'ailleurs la France qui assurait la protection des maronites dans le régime des consuls mis en place au XIX<sup>ème</sup> pour garantir la sécurité de chacune des communautés, la Russie protégeant les Grecs orthodoxes, l'Autriche les Grecs catholiques, l'Allemagne les protestants et l'Angleterre les Druzes. Georges KADIGE revient ensuite sur le synode libanais de 1736, tenu en présence d'un légat du pape, qui a véritablement organisé l'Église maronite. Par la suite, Rome a toujours « gardé un œil » sur cette Église qui lui est toujours restée fidèle, au point qu'on a parfois reproché aux maronites d'être trop latinisés.

Il est 16 heures 15 et la présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT lève la séance après avoir une nouvelle fois remercié Georges KADIGE de nous avoir fait partager ses connaissances et attachement à l'Église maronite et au Liban.

Résumé fourni par le conférencier.  
Compte rendu par Jean-Pol Donné.